



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR

OBSERVATOIRE DU RACISME ANTI-NOIR EN SUISSE

Case postale 251 CH-3000 Bern 7

IBAN: CH86 0900 0000 3051 4517 5 / CCP: 30-514517-5

cran02@bluewin.ch

www.cran.ch

2015-2024 DÉCENNIE INTERNATIONALE DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE

COMMUNIQUE DE PRESSE - 10 FEVRIER 2015

NON A LA HIÉRARCHISATION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

***A la suite de sa « Lettre ouverte au Président de tous les Français »
Le CRAN soutient totalement l'artiste Joëlle Ursull***

Le 27 janvier dernier, avant de se rendre en Pologne pour la commémoration des 70 ans de la libération du camp d'Auschwitz, le président François Hollande a prononcé au Mémorial de la Shoah, à Paris, un important discours (ci-joint). Il y évoque la Shoah comme étant « *le plus grand crime jamais connu et jamais commis dans l'humanité* ». Le président français annonce aussi pour fin février un « *plan global de lutte contre le racisme et l'antisémitisme* » qui devrait mettre l'accent sur l'enseignement de la Shoah à l'école.

Le 31 janvier, dans une « *Lettre ouverte au président de tous les Français* » ci-jointe, la grande chanteuse d'origine africaine, la Guadeloupéenne Mme Joëlle Ursull, dénonce la sur-qualification de la Shoah par M. François Hollande comme une inadmissible « *hiérarchisation des horreurs de l'humanité* ». Bien entendu, elle ne s'insurge aucunement contre la commémoration de la Shoah : « *Rendre hommage à la mémoire de ces victimes et compatir à la douleur de leurs familles est un devoir noble qui nous incombe tous. Mais n'est-ce pas excessif et discriminatoire de vouloir inscrire l'histoire de la Shoah à l'école, en oubliant les autres histoires comme celle de vos compatriotes descendants de millions de déportés africains ?* » Car, la traite et l'esclavage des Noirs, crime contre l'humanité, a été une « *entreprise gigantesque qui aurait pu conduire à la disparition totale des peuples noirs sur le continent africain* ». Elle exige donc des excuses pour les Français Noirs.

Si M. François Hollande n'a pas réagi personnellement à cette interpellation, sa ministre de l'Outre-Mer, Mme George Pau-Langevin s'en est aussitôt chargée. Evitant soigneusement de répondre directement à l'accusation de hiérarchisation des crimes contre l'humanité, elle a préféré faire un procès d'intention à Mme Joëlle Ursull, stigmatisant sa démarche comme relevant uniquement d'une détestable « *concurrence victimaire* ».

Plusieurs autres et diverses réactions ont été exprimées sur internet.

De ce qui précède,

Le CRAN tient à apporter son soutien total à la démarche de Joëlle Ursull. Dénoncer la hiérarchisation de crimes, de victimes, de douleurs, de racismes ou de Mémoires a toujours été au cœur de la lutte menée par le CRAN, organisation avant tout créée par réaction à la discrimination, à l'exclusion subtile, voire au déni frappant au sein de l'espace antiraciste le racisme anti-Noir dans sa spécificité.

Le CRAN condamne les propos inutilement hiérarchisants du président français. En cette année qui lance la Décennie internationale des Personnes d'ascendance africaine, ce dernier aurait dû s'inspirer du poète et homme politique français socialiste, l'Afro-martiniquais Aimé Césaire, qui a dit, sur la barbarie occidentale : « *l'Allemagne nazie n'a fait qu'appliquer en petit à l'Europe ce que l'Europe occidentale a appliqué pendant des siècles aux races qui eurent l'audace ou la maladresse de se trouver sur son chemin* » (1).

Le CRAN déplore qu'à l'image de l'antiracisme occidental, le président français n'arrive pas à s'extraire du paradigme raciste qui imprègne la société. Il mène une lutte à géométrie variable contre le racisme et consacrée par l'expression tautologique, mais surtout idéologique « *racisme ET antisémitisme* », comme si l'antisémitisme n'était pas du racisme (2). Avec pour résultat, un traitement inégal des deux fléaux.

Le CRAN dénonce enfin la contre-accusation consistant à opposer systématiquement et de manière très opportuniste la « *concurrence victimaire* » à toute revendication ou affirmation des minorités discriminées lorsqu'elles ne demandent que justice et n'aspirent qu'à la même considération, au même respect et au même traitement que d'autres minorités singulièrement privilégiées.

Porte-paroles du CRAN : André Loembe, Vice-président (079 345 08 52), et
Mutombo Kanyana, Secrétaire général (079 754 54 85)

Communiqué envoyé pour information à :

- Presse nationale et internationale en Suisse
- Ambassadeur de la France auprès de l'ONU, Genève
- Ambassadeur de la France en Suisse, Berne
- Ambassadeurs des pays africains en Suisse
- Représentant de l'Union africaine en Suisse
- Rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme
- Commission fédérale contre le racisme (CFR)
- Commission européenne sur le racisme et l'intolérance (ECRI), Strasbourg
- ONGs antiracistes et de défense de la dignité humaine
- ONGs, associations et toutes personnes d'origine africaine ou tout simplement concernées

- (1) Aimé Césaire, dans sa préface au livre, Victor Schoelcher, *Esclavage et colonisation*, Paris, PUF, 1948. Auteur de *La concurrence des victimes* (1997), Jean-Michel Chaumont commentera ainsi cette citation où Césaire rapproche l'esclavage et la Shoah, « non pas à des fins de comparaison » : « Il ne voulait en rien réduire ou relativiser la Shoah ou l'univers concentrationnaire, il ne voulait en rien offenser leurs victimes, il voulait simplement contribuer à guérir les siens de la honte de leurs ancêtres ». A propos de la barbarie occidentale, le livre le plus saisissant reste celui de l'historienne française d'origine afro-colombienne, Rosa-Amelia Plumelle-Urbe, *La Férocité Blanche. Des non-Blancs aux non-Aryens. Ces génocides occultés de 1492 à nos jours* (2001)
- (2) Il est curieux de constater à cet égard que l'expression « racisme et antisémitisme » semble être énoncée, telle une doxa, dans les pays occidentaux quasi exclusivement, en particulier au sein de l'Union européenne. Elle est ainsi totalement absente de tous les énoncés de la Conférence mondiale sur le racisme (Durban, 2001) et de l'ONU en général. A chaque fois qu'on interroge ceux qui l'utilisent sur son bien-fondé au regard de son contenu discriminatoire, ils sont incapables d'argumenter sans contradictions.